

## **BAREME HONORAIRES AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2025**

### **HONORAIRES TRANSACTION**

PRIX DE VENTE	HONORAIRES TTC*
Jusqu'à 50 000 €	10 % (avec un minimum de 2 500 €)
de 50 001 € à 150 000 €	8%
de 150 001 € à 300 000 €	7%
de 300 001 € à 500 000 €	6%
au-delà de 500 001 €	5%

Dans le cadre d'une délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence détenant le mandat initial.

Les honoraires sont à la charge du vendeur

L'estimation est une prestation offerte par notre agence.

### **HONORAIRES LOCATION**

#### Honoraires à la charge du locataire :

- Honoraires de visite, constitution du dossier et rédaction de bail: 10 euros TTC\*/m<sup>2</sup>
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux: 3 euros TTC\*/m<sup>2</sup>

#### Honoraires à la charge du propriétaire:

- Honoraires de visite, constitution du dossier et rédaction de bail: 10 euros TTC\*/m<sup>2</sup>
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux: 3 euros TTC\*/m<sup>2</sup>

## HONORAIRES CHASSE IMMOBILIÈRE – ACHATS

PRIX DE VENTE	HONORAIRES TTC*
Jusqu'à 100 000 €	5 000 €
de 100 001 € à 300 000 €	7 000 €
de 300 001 € à 500 000 €	9 000 €
de 500 001 € à 999 999 €	12 000 €
au-delà de 1 000 000 €	15 000 €

Les honoraires ci-dessus s'appliquent dans le cadre d'un mandat de recherche dûment signé. Ils sont à la charge exclusive de l'acquéreur conformément à l'article 6 de la loi Hoguet et aux termes du mandat de recherche signé préalablement à toute démarche. Le règlement des honoraires s'effectue uniquement à la signature de l'acte authentique de vente chez le notaire, par prélèvement sur les fonds de l'acquéreur.

\* TVA incluse au taux en vigueur de 20%

## HONORAIRES CHASSE IMMOBILIÈRE – LOCATION « GD Chasseur Immo Bordeaux »

Une fois le montant du loyer CHARGES COMPRIMES avec un minimum facturable de 700 euros et un maximum de 1500 euros

Prestation TTC\* globale et forfaitaire

\* TVA incluse au taux en vigueur de 20%